Le 8 mars 2017

Nous appelons à l'action et à la grève pour les droits des femmes

A l'initiative de la CGT une rencontre avec les organisations syndicales (CGT, FSU, Solidaires) et les associations féministes d'Ille et Vilaine (plusieurs excusées) s'est tenue dans les locaux de l'Union départementale le lundi 30 janvier 2017 afin de travailler à la concrétisation d'une journée d'actions et de grèves pour les droits des femmes.

Un appel unitaire a été construit, avec un temps fort de débrayages à 15h40. 15h40 correspond à l'horaire à partir duquel, chaque jour, sur la base d'une journée type, les femmes arrêtent d'être payées. En France, les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes du fait :

- Du travail à temps partiel (80% des salarié-e-s à temps partiel sont des femmes),
- De l'absence de déroulement de carrière
- De la dévalorisation des métiers dans lesquels les femmes sont concentrées
- De la part variable de la rémunération (primes, heures sup...)
- De la discrimination "pure".

Elles représentent près des 2/3 des salarié-e-s au SMIC et 80% des travailleurs pauvres! Ainsi refuser l'augmentation du salaire minimum c'est maintenir les femmes dans la précarité ! À emploi similaire, « *la probabilité pour les femmes d'être rémunérées sur la base du Smic est 1,7 fois supérieure à celle des hommes* » (Ministère du travail) alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes. Les retraites des femmes sont inférieures de 40% en moyenne que celles des hommes.

- **En 2017, nous voulons** que cessent enfin les inégalités au travail, en termes de salaires, d'accès à l'emploi, de carrière, de temps de travail. Nous voulons l'égalité salariale et la revalorisation des salaires dans les métiers à prédominance féminine.
- **En 2017, nous voulons** que soit garanti le droit d'accès à l'avortement, à la contraception dont la légitimité est sans cesse remise en cause. Nous voulons un égal accès à la santé et aux services publics garants d'une égalité de traitement pour toutes et tous.
- **En 2017, nous voulons** que cessent les violences sexuelles et sexistes à l'encontre des femmes : au travail, au collège, au lycée, à l'université..., dans l'espace public comme à la maison.
- **En 2017 nous voulons** des politiques volontaristes contre les stéréotypes de genre : à l'école, dans les médias, dans la vie publique et privée.
- **En 2017 nous voulons** le partage des tâches domestiques et des services publics de prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées dépendantes

♀ **27 %** d'écart salarial

♀ **40 %** d'écart de pension

♀ **80 %** des tâches ménagères assumées par les femmes

♀ **80 %** des femmes qui considèrent qu'elles sont **régulièrement** confrontées à des comportements sexistes au travail

♀ **5%** des viols et **25%** des agressions sexuelles ont lieu sur les lieux de travail.

En 2017, la mobilisation est plus que jamais nécessaire. A la veille des élections présidentielles, où la remise en cause des droits fondamentaux et inaliénables des femmes, comme le droit de recourir à l'IVG, constitue des arguments de campagne électorale, le 8 mars doit nous permettre de faire entendre les exigences des femmes qui représentent 52% de la population.

Le 8 mars 2017 nous vous proposons d'agir sur tous les lieux de travail par des interpellations des directions, des débrayages, des grèves, des rassemblements et nous vous donnons rendez-vous à partir de 15h00 devant le Parlement de Bretagne à Rennes afin d'écrire ensemble notre grand cahier revendicatif et faire entendre nos voix.

- **A partir de 15 h 00 rassemblement devant le Parlement de Bretagne à Rennes**
- **Départ 16 h 30 en manifestation et cortège pour se rendre à la préfecture afin d'être réçu-e-s par le Préfet.**

Slogans, chansons, pancartes, concerts de casseroles sont les bienvenues et fortement recommandé-e-s.

AVEC LA CGT FAIRE ENTENDRE NOS VOIX !

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM: _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Age : _____ Profession : _____

Entreprise (nom et adresse) : _____

_____

bulletin à renvoyer à La CGT – 31 bd du Portugal – CS 90837 – 35208 RENNES CEDEX 2, téléphone : 02 99 79 44 47, fax : 02 99 79 22 59, courriel : ud35@cgt.fr.www.cgt35.fr

31 bd du Portugal – CS 90837 – 35208 RENNES Cédex 2 – **Tél. 02 99 79 44 47** – Fax 02 99 79 22 59
E-mail : ud35@cgt.fr – www.cgt35.fr